

Nom du protecteur de l'élève :

M^{me} Catherine Sirois

Comment joindre le protecteur de l'élève?

Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un membre du personnel, le protecteur de l'élève ne possède pas de bureau à l'intérieur de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, et ce, même si ses coordonnées réfèrent à cette organisation.

Par la poste :

Protecteur de l'élève
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
70, rue des Oblat Est, C. P. 908
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C9

Par courrier électronique :

protecteureleve@csrn.qc.ca

Par téléphone :

819 762-8161, poste 2100

CSRN
Commission scolaire
de Rouyn-Noranda

CSRN
Commission scolaire
de Rouyn-Noranda

**Le protecteur
de l'élève:**

**l'aide de
dernier recours
dans le
traitement
d'une plainte**

*grandir
ensemble!*

... une affaire de cœur

1^{er} septembre 2010

Formulation d'une plainte

Une situation problématique est survenue ou vous a causé préjudice, des propos inacceptables ont été tenus ou vous avez été témoins d'un événement déplorable, vous pouvez porter plainte, et ce, que vous soyez un parent, un élève ou toute autre personne.

Toute personne désirant formuler une plainte peut le faire verbalement ou par écrit en s'adressant au responsable de l'examen des plaintes de l'unité administrative. En d'autres termes :

Tableau des répondants

Quelle est la personne en cause?	À qui devez-vous adresser la plainte?
Membre du personnel d'une école, d'un centre ou d'un service, autre que la direction	Direction de l'école, du centre ou du service
Direction d'une école, d'un centre ou d'un service	Direction générale de la commission scolaire
Direction générale de la Commission scolaire	Présidence de la commission scolaire

En tout temps, vous pouvez vous référer au Secrétariat général en téléphonant au 819 762-8161, poste 2230.

Définition du protecteur de l'élève

Neutre et indépendant de la commission scolaire, le protecteur de l'élève est une personne nommée par le conseil des commissaires qui est responsable d'intervenir lorsqu'un élève, un parent ou toute autre personne se trouve insatisfaite de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen.

Intervention du protecteur de l'élève

Vous pouvez faire appel au protecteur de l'élève seulement si vous êtes insatisfaits de l'examen ou du résultat de votre plainte.

Processus de plainte

